le Rep'R

Restauration locale - Ateliers récups

LIVRET D'ACCUEIL DES BENEVOLES

Mise à jour avril 2021

SOMMAIRE

1. Présentation du Rep'R

2. Le projet associatif

3. Les différentes activités

4. Les instances de gouvernance

5. Les bénévoles

Annexes :

Charte des bénévoles

Fiches de présentation des différentes commissions thématiques

1. Présentation du Rep’R

Le Rep’R est une **association loi 1901** créée le 12 septembre 2017 par trois entrepreneurs sociaux, pour tenter à leur échelle d’apporter leur pierre à l’édifice dans la construction d’une société soucieuse de l’environnement, attentive à l’humain et au vivre ensemble.

Son objet social **est l'organisation d'animations manuelles, culturelles et artistiques et de prestations, génératrices de lien social, qui participent à la transmission et la valorisation des savoir-faire locaux, encouragent le faire par soi-même, les pratiques écoresponsables et contribuent à l'animation socioculturelle et au développement économique local.**

Chacune des activités de l’association intègre des préoccupations citoyennes et place l’intelligence collective au cœur de son fonctionnement.

L’association propose des pratiques manuelles, culturelles et artistiques ouvrant ainsi une réflexion sur les savoirs et les savoir-faire, et sur l’écoresponsabilité. Elle accompagne également des usagers dans l’acquisition et la mise en valeur de leurs compétences dans le champ du « faire par soi-même», afin de pouvoir répondre à des besoins spécifiques de leur quotidien, contribuant à leur valorisation et confiance en leur capacité à agir en autonomie.

Le Rep’R a toutes les caractéristiques d’un **Tiers-lieu** : espaces physiques pour faire ensemble, nouveaux lieux du lien social, de l’émancipation et des initiatives collectives, les Tiers-lieu permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs.

Disposant depuis 2018 d’un local au 54 rue Charles Robin à Bourg-en-Bresse (un ancien restaurant), son territoire d’action est toutefois plus large, visant des publics sur tout le territoire de l’agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Le lieu a été entièrement rénové et aménagé par des bénévoles, durant 3 mois de chantiers participatifs. Le mobilier, la vaisselle et la déco sont 100% récup ou fait-maison.

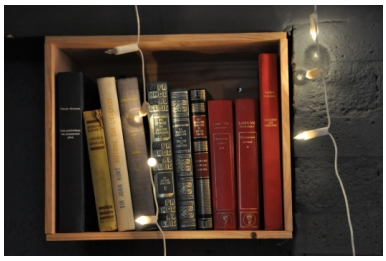

Le Rep'R, un Tiers-lieu convivial, où l'on se sent « comme à la maison »…

L'ambiance du lieu est cosy, chaleureuse, conviviale, à l'image des relations que souhaite générer l'association. Une grande cour arborée et calme permet de mener de nombreuses activités dans un cadre champêtre, les soirées d'été prennent une allure de guinguette.

2. Le projet associatif

- Proposer un lieu chaleureux ouvert à tous, où l'on se sent en confiance même pour venir seul, où règne une ambiance conviviale favorisant les rencontres, les échanges, la collaboration, générateur de liens et de créativité et permettant de lutter contre l'isolement.

- Développer des activités répondant à un besoin social identifié.

- Encourager, à travers l'accompagnement au faire par soi-même, la transmission des savoir-faire, la montée en compétences, le cheminement vers plus d'autonomie et la valorisation de soi.

- S'appuyer sur l'intelligence collective, qui encourage l'innovation sociale

- Sensibiliser à la prévention des déchets et aux enjeux de la transition écologique par l'action, sans être dans des discours culpabilisants contre productifs.

- Viser tous types de publics, ne pas s'enfermer dans un entre soi avec des personnes déjà sensibilisées aux questions environnementales.

- Etre une vitrine pour tous les porteurs de projets, les créateurs, les producteurs locaux ayant besoin de gagner en visibilité.

- Toujours agir dans une logique de complémentarité avec les partenaires locaux, et réorienter le public vers ceux-ci en cas de sollicitation.

- S'engager à faire monter en compétences les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre l'association.

3. Les différentes activités

Voici une présentation des différentes activités portées à ce jour par le Rep'R :

- Les ateliers Do It Yourself, l'accompagnement au faire par soi-même

Accessibles à tous, les ateliers DIY sont proposés et animés par les bénévoles, en fonction de leurs idées et savoir-faire.

Les objectifs sont nombreux : générer du lien social, rompre l'isolement, redonner confiance en eux aux participants, révéler des compétences et des savoir-faire, encourager la

transmission, démontrer le caractère économique et écologique du faire par soi-même à travers l'action.

Les ateliers zéro déchet : confection de cosmétiques et de produits ménagers à base de produits naturels, mais aussi d'objets du quotidien à partir de tissus à recycler.

Voici notre position : pas de discours culpabilisant, il faut encourager les participants à tendre en douceur vers des pratiques éco responsables, sans vouloir révolutionner leur quotidien du jour au lendemain. Toutes nos recettes doivent être minimalistes et donc économiques et rapides à réaliser… et surtout très efficaces pour donner envie de les adopter ! Tout le matériel est fourni ainsi que les produits, les participants repartent avec des échantillons à tester chez eux.

Les ateliers de création récup' : création à partir de matériaux de récupération destinés au rebut, récupérés auprès de particuliers, ou de la ressourcerie. Tout le matériel est fourni, les participants sont accompagnés dans la réalisation et repartent avec leur création.

- Les prestations écoresponsables, sensibiliser par l'action

L'association intervient également à la demande de structures locales auprès de différents publics, dans le cadre de prestations : structures médico-sociales, établissements scolaires, mission locale, collectivités, médiathèques, centre psychothérapeutique… les publics visés ont tous leur spécificité. Ainsi, le contenu s'adapte aux besoins et attentes des prescripteurs : sensibilisation à la prévention des déchets, ateliers collectifs, réalisation d'une œuvre collective, etc.

Les interventions peuvent se faire au sein des structures ou au Rep'R. Nous intervenons au sein de la structure si les contraintes sont trop importantes, ou, de manière privilégiée, au Rep'R, lieu neutre, ouvert à tous. Cela participe aussi à la valorisation des publics, limite la stigmatisation et leur redonne une place en tant que citoyen. Sortir de son cadre habituel, de son quotidien, comprendre que l'on est légitime à être accueilli au sein d'un bel endroit chaleureux et cosy, un cadre sécurisé où on se sent un peu comme à la maison, joue également un rôle essentiel dans ce processus de valorisation de soi.

- Le bar associatif constituant un véritable lieu d'animation

Concerts, soirées à thèmes, soirées jeux de société, conférences débats, projections, dégustations, marchés de créateurs… De nombreux évènements constituent la programmation du Rep'R.

La carte du bar associatif a été travaillée par les bénévoles. On y retrouve des boissons et de la petite restauration exclusivement locale et de saison. C'est aussi un moyen de valoriser les producteurs locaux et de faire connaitre leurs produits.

- Le projet d'outilthèque

Porté par l'association depuis 2020, ce projet reste à finaliser et à mettre en œuvre.

L'association souhaite élargir son panel d'activités en développant une offre de service permettant de faire monter les habitants en compétences en matière de bricolage : Une outilthèque pour les habitants du territoire de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, à laquelle seraient également adossés des conseils et ateliers de bricolage et d'auto rénovation de logement.

Ce projet pourrait donner lieu à l'embauche d'un-e animateur-rice.

4. Les instances de gouvernance

- L'assemblée Générale

L'assemblée générale est considérée comme l'organe souverain de l'association chargé de prendre les décisions fondamentales concernant celle-ci.

Convoquée chaque année, elle réunit tous les adhérents de l'association, qui votent le rapport moral, d'activité, financier, et évoquent les projets à venir.

Les adhérents sont répartis par collèges en fonction de leur type d'adhésions.

- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance stratégique et politique de l'association. Il définit les grandes orientations à faire voter en Assemblée Générale. Composé de 5 à 15 sièges, occupés au deux tiers par des personnes physiques et à un tiers par des personnes morales, il se réunit à minima 3 fois par an. Ses membres sont élus par les adhérents en Assemblée Générale. Le mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers chaque année.

- Le Bureau

Les membres du Conseil d'Administration élisent les membres du Bureau. Instance plus technique, le Bureau assure la gestion de l'association au quotidien. Se réunissant chaque mois, il est composé d'un-e Président-e, d'un-e trésorier-e et d'un-e secrétaire, voire d'adjoints.

5. Les bénévoles

Depuis son origine, l'association s'appuie sur une communauté de bénévoles motivés pour faire fonctionner ses activités.

Pour l'association, cela permet :

- De s'appuyer sur des compétences variées et des idées innovantes, une communauté dynamique et engagée
- De mener à bien de nombreux projets
- De créer une dynamique collaborative
- De montrer aux participants que chacun peut avoir de multiples compétences acquises dans la sphère privée, non professionnelle

Pour les bénévoles, c'est l'occasion :

- De s'engager au sein d'une association porteuse de valeurs solidaires et responsables
- De faire de nouvelles rencontres
- De monter en compétences au contact des autres
- De s'essayer à des activités autres que celles pratiquées dans le domaine professionnel

Chaque nouveau bénévole est reçu par la coordinatrice de l'association, Marie-Laure, qui va tenter de comprendre ce qu'il attend de son engagement bénévole, ses centres d'intérêts, ses envies… et lui proposer un cadre d'intervention adapté.

Voici les activités bénévoles proposées :

Interventions ponctuelles :

- Tenue de stands d'information sur le Rep'R ou de ventes de créations du Rep'R
- Entretien des locaux, petit bricolage, rangement et tri
- Jardinage
- Aide au service au bar
- Animation d'un atelier
- …

Engagement plus régulier (avec participation à une commission de travail thématique) :

- Travail sur la programmation du Rep'R (événementiel ou ateliers)
- Animation d'ateliers créatifs ou zéro déchet, d'une intervention dans le cadre d'une prestation, etc.
- Animation de soirées à thème
- Communication : élaboration de supports, animation des réseaux sociaux…
- Travail sur le projet d'outilthèque
- Animation de formation pour les autres bénévoles
- …

La vie bénévole

Nous avons à cœur de dynamiser le collectif bénévole dès que cela sera possible par :

- Des formations internes et externes
- Des rencontres avec d'autres associations locales
- Des temps partagés
- Des visites de sites en lien avec les activités du Rep'R
- …

ANNEXES

La charte des bénévoles

Tout bénévole accueilli et intégré dans l'Association se voit remettre la présente Charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les Responsables de l'association, les salariés permanents et les bénévoles.

I. Rappel des missions et finalités de l'association.

La mission de l'Association le Rep'R est de créer, promouvoir et expérimenter un lieu alternatif de rencontres, de détente, de travail, de jeu, de création et de restauration qui participe à la promotion des circuits courts, à la valorisation des savoir-faire, à l'animation socioculturelle et au développement économique local, et valorise les principes d'écoresponsabilité.

L'association propose des pratiques manuelles, culturelles et artistiques ouvrant ainsi une réflexion sur les savoirs et les savoir-faire, et sur l'écoresponsabilité. Elle accompagne également des usagers dans l'acquisition et la mise en valeur de leurs compétences dans le champ du « faire par soi-même », afin de pouvoir répondre à des besoins spécifiques de leur quotidien.

L'Association Le Rep'R remplit cette mission d'intérêt général :

> de façon transparente à l'égard de ses adhérents, de ses bénéficiaires, de ses financeurs, de ses salariés permanents et de ses bénévoles,
> dans le respect des règles démocratiques de la loi de 1901,
> en l'accompagnant de démarches d'évaluation de son utilité sociale.

II. La place des bénévoles dans le Projet Associatif

Dans le cadre du Projet Associatif le rôle et les missions des bénévoles sont plus particulièrement les suivantes :

- Travailler sur les supports de communication et leur mode de diffusion
- Renseigner le public sur l'association, son objet social, ses activités
- Préparer collectivement la programmation des futurs ateliers, et participer à leur animation
- Contribuer à l'organisation et à la tenue d'évènements
- Aider les permanents dans la gestion et le fonctionnement de l'association au quotidien
- S'occuper de l'entretien du local associatif

III. Les droits des bénévoles

L'Association Le Rep'R s'engage à l'égard de ses bénévoles :

> **en matière d'information :**
- à les informer sur les finalités de l'Association, le contenu du Projet Associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités,
- à faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires,

> **en matière d'accueil et d'intégration :**
- à les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière, et à considérer chaque bénévole comme indispensable,
- à leur confier, bien sûr en fonction de ses besoins propres, des activités au regard de leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,
- à définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole,
- à situer le cadre de la relation entre chaque bénévole et l'Association dans « une convention d'engagement »,

> **en matière de gestion et de développement de compétences:**
- à assurer leur intégration et leur formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille de l'Association : formation, tutorat, constitution d'équipes…,
- à organiser des points fixes réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêts et les compétences développées,

> **en matière de couverture assurantielle :**
- à leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.

L'Association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

IV. Les obligations des bénévoles

L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'Association Le Rep'R et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes.

Ainsi, le bénévole s'engage à :

> à adhérer à la finalité et à l'éthique de l'Association,
> à se conformer à ses objectifs,
> à respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur,

- à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement
- à exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun,
- à considérer que le bénéficiaire est au centre de toute l'activité de l'Association, donc à être à son service, avec tous les égards possibles,
- à collaborer avec les autres acteurs de l'Association : dirigeants, salariés permanents et autres bénévoles,
- à suivre les actions de formation proposées.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Fiches de présentation des différentes commissions thématiques

En 2021, l'association restructure ses instances bénévoles en créant des commissions thématiques. Aux bénévoles participant de retravailler le contenu de ces fiches, qui constituent une base de travail et donnent à voir ce qui peut être fait au sein de chaque commission.

Inititulé	**COMMISSION BENEVOLE - COMMUNICATION**
Personne référente	*La personne référente assure le lien entre la commission et le conseil d'administration. Elle assure la convocation de la commission et l'animation, en lien avec la coordinatrice. Rédaction des comptes-rendus ?*
Composition	
Fréquence de réunion	Tous les
Objectif général	Faire connaitre l'association au plus grand nombre, en visant prioritairement un public de proximité (territoire de l'Agglomération) et donner à voir sa programmation d'activités
Mots clés à véhiculer	collaboratif, écocitoyenneté, lien social, solidarité, faire ensemble, faire par soi même, valorisation de soi, bricolage, récupération et réemploi, prévention des déchets
Rappel des outils de communication actuels	Interne : Site internet, réseaux sociaux Facebook et Instagram, Newsletter, mails Externe : Appui ponctuel sur l'agenda de la Ville de Bourg en ligne, et sur la rubrique "Sortir" du Progrès
Missions	Définir la ligne éditoriale de l'association
	Mettre en place une banque d'images partagées dans laquelle puiser pour l'élaboration des supports, publi...
	Etre force de proposition sur l'évolution / mise à jour de tous les supports de communication
	Créer / s'appuyer sur de nouveaux supports (ex : kakemono, affiche, site partenaire...)
	Donner des idées pour la newsletter mensuelle, voire la rédiger
	Faire des publications régulières sur les réseaux
	Alimenter les portraits de bénévoles, créateurs, adhérents... à fréquence régulière
	Proposer un support de présentation video du Rep'R
	Remettre en forme le programme de prestations écoresponsables du Rep'R
	Assurer la tenue de stands d'information sur les activités du Rep'R

Inititulé	COMMISSION BENEVOLE - EVENEMENTIEL
Personne référente	*La personne référente assure le lien entre la commission et le conseil d'administration. Elle assure la convocation de la commission et l'animation, en lien avec la coordinatrice. Rédaction des comptes-rendus ?*
Composition	
Fréquence de réunion	Tous les
Objectif général	Créer une programmation bimestrielle ou trimestrielle d'événements à raison d'X événements par mois, en tenant compte des ressources internes de l'association en terme de moyens humains.
Types de propositions	Concerts Soirées jeux Soirées à thème : karaoké, blind test… Dégustations Marchés de créateurs / producteurs
Missions	Proposer des soirées à thème : contenu, date
	Définir le besoin en terme d'animation, qui anime les soirées à thèmes
	Définir le besoin en renfort au bar
	Chercher des artistes près à intervenir dans les conditions proposées par l'asso (au chapeau de préférence)
	Diffuser les informations à la commission Communication
	Faire remonter les besoins en / proposition de formation à la commission Vie bénévole

Inititulé	**COMMISSION BENEVOLE - OFFRE D'AUTORENOVATION ET OUTILTHEQUE**
Personne référente	*La personne référente assure le lien entre la commission et le conseil d'administration. Elle assure la convocation de la commission et l'animation, en lien avec la coordinatrice. Rédaction des comptes-rendus ?*
Composition	
Fréquence de réunion	Tous les
Objectif général	EN lien avec la coordinatrice de l'association, participer au déploiement du projet "outilthèque"
Types de propositions	Prêt d'outils Ateliers "bricolage" Prestations ciblées auprès des locataires
Missions (à ajuster au fil de l'eau selon l'avancée du projet)	Faire des points réguliers sur l'avancée du projet
	Communiquer sur le projet
	Etre force de proposition sur les partenaires à solliciter, les financements à aller chercher
	Participer à chacune des étapes de déploiement du projet : recensement des besoins, définition du contenu, du besoin en matériel, à la recherche de financements, communication, etc.
	Travailler sur le cahier des charges pour la création d'un logiciel de prêt
	Organiser les ateliers bricolage, les prestations spécifiques
	Définir les besoins en moyens humains, en matériel
	Diffuser les informations à la commission Communication
	Faire remonter les besoins en / proposition de formation à la commission Vie bénévole

Inititulé	COMMISSION BENEVOLE - ATELIERS CREATIFS "DO IT YOURSELF"
Personne référente	*La personne référente assure le lien entre la commission et le conseil d'administration. Elle assure la convocation de la commission et l'animation, en lien avec la coordinatrice. Rédaction des comptes-rendus ?*
Composition	
Fréquence de réunion	Tous les
Objectif général	Créer une programmation bimestrielle ou trimestrielle d'ateliers créatifs DIY à raison d'X ateliers par mois, en s'appuyant d'une part sur les ressources internes de l'association en terme de compétences et matériaux récupérés, et d'autre part sur les besoins exprimés par les adhérents .
Missions	Proposer des ateliers : contenu, date et horaire
	Définir le besoin en terme d'animation, qui anime, qui coanime
	Définir le besoin en matériel
	Définir le nombre maximum de participants
	Définir le montant de la cotisation
	Création d'un prototype pour affiner le contenu + une fiche type "tutoriel"
	Diffuser les informations à la commission Communication
	Faire remonter les besoins en / proposition de formation à la commission Vie bénévole
	Faire don au Rep'R du prototype de l'objet créé en atelier pour revente

Inititulé	COMMISSION BENEVOLE - ATELIERS ZERO DECHET
Personne référente	*La personne référente assure le lien entre la commission et le conseil d'administration. Elle assure la convocation de la commission et l'animation, en lien avec la coordinatrice. Rédaction des comptes-rendus ?*
Composition	
Fréquence de réunion	Tous les
Objectif général	Créer une programmation bimestrielle ou trimestrielle d'ateliers créatifs DIY à raison d'X ateliers par mois, en s'appuyant d'une part sur les ressources internes de l'association en terme de compétences et matériaux récupérés, et d'autre part sur les besoins exprimés par les adhérents .
Missions	Proposer des ateliers : contenu, date et horaire
	Définir le besoin en terme d'animation, qui anime, qui coanime
	Définir le besoin en matériel
	Définir le nombre maximum de participants
	Définir le montant de la cotisation
	Création d'un prototype pour affiner le contenu + une fiche type "tutoriel"
	Diffuser les informations à la commission Communication
	Faire remonter les besoins en / proposition de formation à la commission Vie bénévole